



VILLE DU PECQ

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 4 OCTOBRE 2023

Nombre de conseillers municipaux
en exercice : 33

En vertu de l'article L.2131-1 du
C.G.C.T.,

Le Maire du Pecq certifie que la
convocation à la présente séance a été
adressée aux conseillers municipaux en
date du 27 septembre 2023

et atteste que le présent document a
été publié par voie électronique le

10 OCT. 2023
Transmis en Sous-Préfecture le
06 OCT. 2023

et qu'il est donc exécutoire.

Le Maire,

Laurence BERNARD

Présents : Mme BERNARD, Maire, Mme WANG, M. AMADEI,
Mme DESFORGES, M. SIMONNET, M. FOURNIER, Mme DE BROSSES,
M. PRACA, Maires-Adjoints,
Mme JOURDRIN, M. GALPIN, Mme BESSE, Mme CLARKE, M. LEPUT,
Mme SERIEYS, Mme WEILL-LOGEAY, M. MANUEL, Mme MAMBLONA-
AMIEZ, M. KADDIMI, Mme MORAINÉ, M. HULLIN, M. FRANÇOIS,
M. SIMONIN, Mme DE CHABOT, M. CHARLES, M. BUYS,
Mme THEBAUD, Conseillers Municipaux,

Pouvoirs :

M. DOAN, pouvoir remis à Mme BERNARD
M. LELUBRE, pouvoir remis à Mme DESFORGES
Mme BEHA, pouvoir remis à Mme WANG
Mme CAMPION, pouvoir remis à Mme DE BROSSES
M. BIZET, pouvoir remis à Mme THEBAUD
Mme SAMPIERI, pouvoir remis à M. BUYS

Absents : M. BESSETTES

Secrétaire de séance : Mme DESFORGES

La séance est ouverte à 20 heures 30 sous la présidence de
Madame Laurence BERNARD, Maire. Le procès-verbal de la séance du 29
juin 2023 est approuvé à l'unanimité des présents et des représentés. La
séance est levée à 22 heures 25.

N° 23-6-18

OBJET

**AVENANT N°1 AU MARCHÉ DE TRAVAUX POUR LE REAMENAGEMENT
DU PARKING AUX ABORDS DE L'ECOLE SAINT DOMINIQUE – LOT
N°1 : TERRASSEMENT, VOIRIE RESEAUX DIVERS ET ASSAINISSEMENT**

M. KADDIMI rappelle que le Conseil Municipal a autorisé la signature du marché de
travaux pour le réaménagement du parking aux abords de l'école Saint Dominique par
délibération n° 23-5-10 en date du 29 juin 2023.

La Ville a notifié le 10 juillet 2023, le marché de travaux pour le réaménagement du
parking aux abords de l'école Saint Dominique – avenue Charles de Gaulle (Le Pecq et
Le Port Marly) à la Société COLAS France – Etablissement SNPR Conflans sis 89 à 105
rue de l'Ambassadeur à Conflans-Sainte-Honorine (78 700) – Siège : 1 rue du Colonel
Pierre Avia CS 81755 – 75730 PARIS, pour le lot n°1 : terrassement, voirie, réseaux
divers et assainissement.

L'avenant a pour objet de prendre en compte les modifications et adaptations, suite à des aléas techniques rencontrés lors de l'exécution du marché entraînant l'ajout de prestations supplémentaires apportées sur ce projet.

Cet avenant entraîne les prestations en plus-values et moins-values suivantes :

Prestations en plus-values	Montant en € H.T.
Modifications sur le réseau d'Adduction d'Eau Potable	+ 11 785.10 €
Création d'une piste provisoire pour la sortie de l'école	+ 8 530.80 €
Réseaux secs complémentaires	+ 7 038.00 €
Revêtements complémentaires	+ 7 286.30 €
Reprise du talus existant	+ 3 900.00 €
Mise en œuvre d'enrobés de nuit	+ 8 550.00 €
Total prestations en plus-values	+ 47 090.20 €
Prestations en moins-values	Montant en € H.T.
Modifications sur le réseau Eaux Pluviales	- 6 612.00 €
Total prestations en moins-values	- 6 612.00 €

Soit un total de prestations en plus-values	+ 40 478.20 € H.T.
--	---------------------------

Le montant de cet avenant s'élève à 40 478.20 € H.T. soit 48 573.84 € T.T.C.

Le montant du marché est ainsi augmenté :

- Montant initial du lot n°1 H.T. : 486 287.50 €
- Montant de l'avenant n°1 du lot n°1 H.T. : 40 478.20 €
- Nouveau montant total du lot n°1 H.T. : 526 765.70 €

Aucune autre disposition du marché n'est modifiée.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Commande Publique, notamment son article R. 2194-8,

Vu la délibération n° 23-5-10 en date du 29 juin 2023 relative à la signature du marché de travaux pour le réaménagement du parking aux abords de l'école Saint Dominique,

Vu l'avis de la commission Urbanisme-Travaux réunie le 27 septembre 2023,

Considérant le marché de travaux pour le réaménagement du parking aux abords de l'école Saint Dominique – avenue Charles de Gaulle (Le Pecq et Le Port Marly) notifié le 10 juillet 2023 à la Société COLAS France – Etablissement SNPR Conflans sis 89 à 105 rue de l'Ambassadeur à Conflans-Sainte-Honorine (78700) - Siège : 1 rue du Colonel

Pierre Avia CS 81755 – 75730 PARIS, pour le lot n°1 : terrassement, voirie, réseaux divers et assainissement.

Considérant la nécessité de conclure un avenant n°1 au lot n°1 : terrassement, voirie, réseaux divers et assainissement, du marché de travaux pour le réaménagement du parking aux abords de l'école Saint Dominique – avenue Charles de Gaulle (Le Pecq et Le Port Marly), afin de prendre en compte l'ajout de prestations supplémentaires apportées au projet.

Cet exposé entendu, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents et des représentés :

AUTORISE Madame le Maire à signer l'avenant n°1 au marché de travaux pour le réaménagement du parking aux abords de l'école Saint Dominique – avenue Charles de Gaulle (Le Pecq et Le Port Marly) avec la Société COLAS France – Etablissement SNPR Conflans sis 89 à 105 rue de l'Ambassadeur à Conflans-Sainte-Honorine (78 700) - Siège : 1 rue du Colonel Pierre Avia CS 81755 – 75730 PARIS, pour le lot n°1 : terrassement, voirie, réseaux divers et assainissement.

L'avenant n°1 est annexé à la présente délibération.



Fait et délibéré,
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Laurence BERNARD